

Rugby Club Yvetotais

La Cabane du XV

02.35.56.58.01 N° Agrément 76 S 87039 FFR 6453 P

rue Rétimare - 76190 YVETOT

email: yvetotais.rugby-club@orange.fr

CHARTE DU JEUNE JOUEUR RUGBYMAN

Article 1 : DROIT au plaisir

« Mon rugby, c'est mon plaisir, j'entends qu'on le respecte ».

Article 2 : DROIT à la santé

« Je ne suis pas une machine à jouer ».

Article 3 : DROIT à de bonnes conditions de pratique

« Mes exigences matérielles sont identiques à celles des grands ».

Article 4: DROIT au respect

« Ne me perturbez pas quand je joue ».

Article 5 : DROIT à la différence

« Je peux ne pas être un champion mais je peux le devenir ».

Article 6 : DROIT à une formation de qualité

« Je veux des éducateurs qui me comprennent et qui m'aident à mieux vivre ».

Article 7: DROIT à l'initiative

« Quand je joue, je veux rester libre de mes choix et de mes décisions ».

Article 8 : DROIT à la compétition

« Je veux me mesurer aux autres pour pouvoir progresser ».

Article 9: DROIT à l'expression

« Ne faites pas tout pour moi... Je peux faire des propositions et participer à la vie de l'association ».

Article 10 : DROIT à la responsabilité

« J'ai aussi, sur le terrain comme dans la vie de tous les jours, des obligations ».













CODE D'HONNEUR DU JEUNE RUGBYMAN

Pour cela, je dois être capable :

- de rester modeste et humble dans la vie, même si je suis orgueilleux dans le jeu;
- de garder le contrôle de moi-même et maîtriser ma colère ;
- de pratiquer le rugby, sport de combat, loyalement, sans violence ni tricherie mais avec abnégation ;
- d'être exemplaire, solidaire, généreux et tolérant ;
- de respecter l'arbitre, mes adversaires et mes partenaires, si je veux être respecté moi-même ;
- d'être en toutes circonstances poli, sincère, courageux ;
- de vivre le rugby, dans l'honneur et l'amitié.

<i>Nom :</i>	Éducateur :	
Prénom :		
4 Vvetot le	Signatures du jeune et de son référent :	